

FICHE D'INSCRIPTION BARRE A TERRE Saison 2022 2023

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir et de détente entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu :

Salle polyvalente de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipement très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veiller à l'entretien minimum de la salle.

Horaires et encadrement :

A partir du 12 septembre 2022, hors vacances scolaires

le lundi de 19H45 à 20H45

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 12 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 130 € pour 31 cours **avec 1 cours d'essai.**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale, et règlements)
LE 24 SEPTEMBRE 2022.**

Assurance :

Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB n'est pas un club de remise en forme, mais une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment).

BARRE A TERRE

ADO ou ADULTE souhaitant participer à l'activité :

Monsieur Madame

NOM, prénom

Année de naissance : L L L L

Adresse complète :

Tél fixe L L L L L L L L L L Portable L L L L L L L L L L E-mail.....

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone L L L L L L L L L L

participation CE carte étudiant (-20%) Facture

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

un chèque d'un montant de 130 € les 31 séances, établi à l'ordre de l'ASCVB. Passe Sanitaire

fiche familiale et adhésion de 12 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e)..... certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

Signature :

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances à partir de la rentrée.